

### Les Conventions Territoriales Globales : La coordination



Réunion réseau CTG Caf > Collectivités (Directeurs Généraux des Services / coordinateurs) Le 30 juin 2021



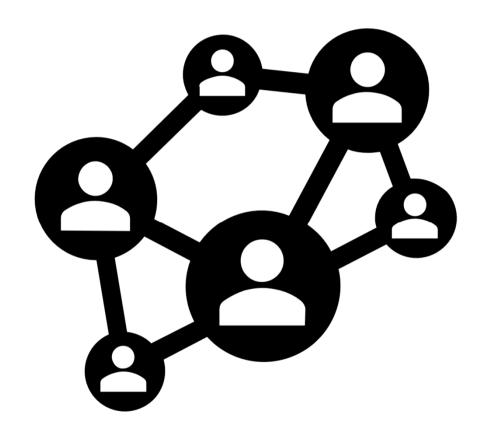
#### INTRODUCTION





# LES CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES

1/ Les principes de la CTG 2/ Les CTG en Charente



#### 1/ UNE CTG MARQUE L'ENGAGEMENT DE LA CAF ET DE LA (ES) COLLECTIVITÉ(S) LOCALE(S) POUR LES FAMILLES

- La Ctg permet de formaliser un projet de territoire au service des familles, en s'adaptant à toutes les réalités territoriales
- Elle s'appuie sur un diagnostic des besoins de la population
- Elle contient un plan d'actions modulable et évolutif pour développer l'accès aux droits et les services aux familles sur le territoire
- Elle fournit un cadre de collaboration rationalisé entre la Caf et la(es) collectivité(s), avec des instances de travail en commun
- Elle permet aux équipements soutenus financièrement par la collectivité signataire de bénéficier de compléments de financement
- Elle permet aussi de bénéficier de financement au titre du pilotage de ce projet de territoire

# 2/ LES CONVENTIONS TERRITORIALES GLOBALES EN CHARENTE

- En Charente, depuis 2019, 100% des habitants sont couverts par une Convention Territoriale Globale
  - > Permet de travailler à une stratégie de développement à partir des enjeux de territoire,
  - >Permet la prise en compte des analyses territoriales dans les priorités institutionnelles départementales (SDSF),
  - >Permet aujourd'hui d'accélérer la bascule des CEJ vers les CTG pour un accompagnement financier augmenté.

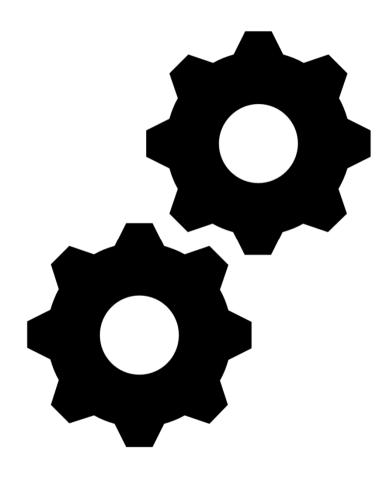


#### LA COORDINATION

1 / Les missions

2/L'évaluation

3/ Perspectives et mise en réseau: échanges



# FOCUS SUR LA FONCTION DE COORDINATION : PIERRE ANGULAIRE DU PROJET DE TERRITOIRE

- ☐ La fonction de gestion-coordination vise à accompagner la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques et du plan d'actions du projet de territoire sur les champs des politiques familiales, éducatives et sociales,
- ☐ Elle fait l'objet d'un référentiel d'emploi harmonisé au plan national,
- □ Elle bénéficiera d'un accompagnement soutenu de la Caf au travers : d'un suivi annuel de la fonction, de journée(s) de regroupement et d'une proposition de formation adaptation à l'emploi en lien étroit avec le Cnfpt (organisme de formation des collectivités).

#### DÉFINITION DE LA FONCTION DE COORDINATION CTG

Accompagner, dans le cadre d'une organisation arrêtée d'un commun accord, la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques et du plan d'actions du projet de territoire sur ses volets famille\*, éducation\* et social\*, sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'intervention possibles.

\*petite-enfance, enfance, jeunesse, éducation, parentalité, animation de la vie sociale et cadre de vie, accès aux droits

L'intercommunalité pilote de la fonction

Une « Fonction de gestion-coordination du projet de territoire » sur les champs des politiques familiales, éducatives et sociales, est définie avec la collectivité selon le référentiel d'emploi national.

8

#### LA COORDINATION SOUTIENT LE DÉPLOIEMENT DES CTG INSCRITES DANS LA COG

- > En 2017 : 85M€ / 5 500 ETP (dont 3 500 Etp en Jeunesse)
  - Les postes de coordination visent à faciliter le développement des services aux familles qui sont des compétences facultatives et favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire.
- > Objectif: Anime et coordonne le projet de territoire avec ses partenaires
- Mieux encadrer la fonction de coordination : une politique à part entière
  - Un référentiel d'emploi qui vise une montée en compétence et une harmonisation
  - Des objectifs de suivi et d'évaluation pour chaque coordinateur financé à mettre en cohérence avec les orientations de la Cog
  - Une régulation politique et budgétaire pour réduire les écarts en matière de volume de coordination entre départements
- Financement forfaitaire à 24 000€ par Etp remplaçant les financements Cej à 22 553€ par Etp en moyenne.

# LA FONCTION DE COORDINATION EN CHARENTE

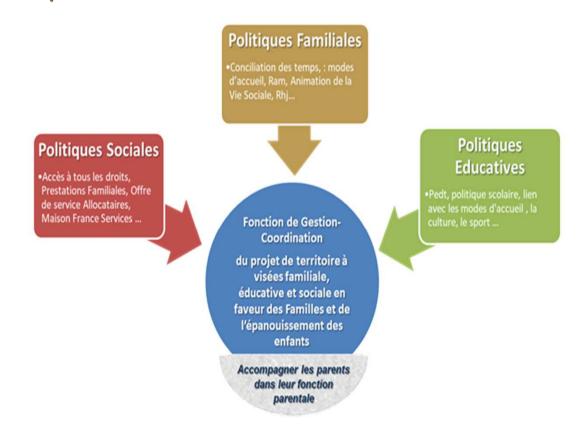
>> La Caf finance la fonction gestion-coordination à hauteur de 80 % de la dépense dans la limite d'un plafond de 48 000 € :

55 %/Etp dans le cadre des bonus territoriaux, complétés par les fonds locaux de la Caf de la Charente.

EPCI	ETP contractualisé CTG
Grand Angoulême	2,5
CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord	1.5
Cdc Lavalette Tude Dronne	1.5
Cdc 4 B Sud Charente	1
Cdc Val de Charente	1
Cdc Cœur de Charente	1
Cdc du Rouillacais	0.75
Grand Cognac	4
CDC Charente Limousine	1,5
Total	1 <i>4,</i> 75 etp

#### 1/LES MISSIONS

#### LA FONCTION DE COORDINATION, UN MOYEN AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE QUI COMPORTE 3 VOLETS (SELON LES CTG)



#### **ACTIVITÉS**

- O Veille sociale des territoires,
- O Contribution à l'organisation et à l'animation de la relation avec la population,
- O Conduite des diagnostics territoriaux ou thématiques en lien avec les différentes interventions de politiques publiques impliquées dans le projet (Ctg, Pedt...),
- o Initiation et/ou participation à des actions concrètes et structurantes contributrices au projet de territoire,
- Assistance, conseil et mise en œuvre des instances de pilotage (stratégique, technique, opérationnelle...)
   en lien avec les partenaires institutionnels, associatifs et entreprises,
- O Conseil et aide à la décision des élus dans l'élaboration de leur projet politique et prises de décision,
- O Mise en œuvre des outils d'évaluation par les impacts des politiques engagées, des outils de suivi, de développement et d'animation

12

#### ATTENDUS DE LA FONCTION

- **La mise en valeur et la promotion** des orientations des politiques familiales, éducatives et sociales, du national au local, en matière de : petite-enfance, enfance, jeunesse, éducation, parentalité, animation de la vie sociale et cadre de vie, accès aux droits,
- L'articulation du projet de territoire avec les schémas départementaux existants,
- **La contribution** à l'atteinte des objectifs suivants :
  - En matière d'accès aux droits : Au renforcement de l'accès aux droits et la diminution du non-recours,
  - En matière d'amélioration de la vie des familles : A l'amélioration des conditions de vie sociale des familles, A la promotion de l'engagement des habitants, participants à la vie sociale de leur territoire, Au renforcement de l'attractivité sociale du territoire, notamment du développement des offres de services et de leur optimisation au service des familles,
  - En matière de construction d'une dynamique territoriale durable : A l'élaboration d'une politique territoriale en faveur des familles et de l'épanouissement des enfants et pour l'inclusion sociale, Au renforcement des coopérations, A la structuration de la dynamique du projet

#### FICHES D'EVALUATION

		Politiques concernées		
Missions				Commentaires
IVIISSIOIIS		Politique		Commentaires
1/ Connaissance territoriale et analyse des besoins	familiale	éducative	sociale	
, ,				
Elabore des diagnostics territriaux sur les thématiques				
Met à jour actualise les diagnostics existants				
Veille des caractéristiques du territoire (population, economiques, etc)				
Etat des lieux(actualisation) des acteurs du terrtoire				
Etat des lieux(actualisation) des services offerts aux familles sur son territoire				
Connaissance de l'ensemble des schémas et plan régissant le territoire				
(contrat ruralité, CLS, PLU, etc)				
Implication des famille dans des espaces de concertation				
2/ Aide à la décision des élus et des acteurs du territoire	l			
Pratiquer un reporting règulier auprès des elus	ı			
Disposer de connaissances institutionnelles autour des thematques				
Impulser une orgnaisation permettant la parole des elus et acteurs				
Animer des réunions du comité de pilotage (inviter, donner la parole,				
alimenter la réfélxion, faire le compte rendu)				
Traduire les besoins des familles en matière de projets				
Impliquer les familles dans les différentes instances de concertation				
3/ Accompagnement de la réalisation des objectifs inscrits dans la	Ot or			
	Lig			
Partager avec le référent de la Caf des projets du territoire pour les rendre opérationnels				
Mettre en œuvre et animer des instances de pilotage : comité téchnique				
Mettre en œuvre et animer des instances de pilotage : comité				
opérationnel				
Mise en réseau des acteurs institutionnels, associatifs, privés du territoire				
Suivi du partenariat contractuel				
Faire appliquer les évolutions réglementaires, protocoles institutionnels				
Répondre aux objectifs politique et impulser de façon opérationnelle les				
projets valider par le comité de pilotage et les élus du territoire				
Répondre aux appels à projets, notamment ceux de la Caf				
Etre ressource pour les acteurs du territoire sur les circuits institutionnels				
portant les politiques familiales, éducatives et sociales				
4/ Evaluation des politiques et des actions mises en œuvre				
Intégrer de façon systèmatique la notion d'impact sur les familles du				
territoire d'intervention				
Développer et suivre le plan d'action de la CTG				
Mettre en place des outils de suivi d'activité des équipements en faveur				
de la politique familiale, éducative et/ou sociale				
Créer et suivre des tableaux de bords financiers et budgétaires				
Evaluer le focntionneement des équipements				
5/ Les moyens de la coordination				
Nombre d'ETP dédiés				
Les activités et responsabilités des principaux acteurs de la coordinantion	sont-elles	définies	o/n	
Les compétences des collaborateurs sont-elles évaluées (EAEA) et maintenues à niveau				
(formation, tutorat, accompagnement)?		o/n		
Les besoins en infrastructures (locaux, équipements, outils informatiques, SI,) sont-ils				
définis?		o/n		
La documentation (notes, informations nationales, fiche de poste) nécessaire au				
fonctionnement de la coordination est elle connue?			o/n	

#### 3/ ECHANGES ET PERSPECTIVES

#### Echanges:

Perceptions des collectivités sur les enjeux du portage de la fonction de coordination

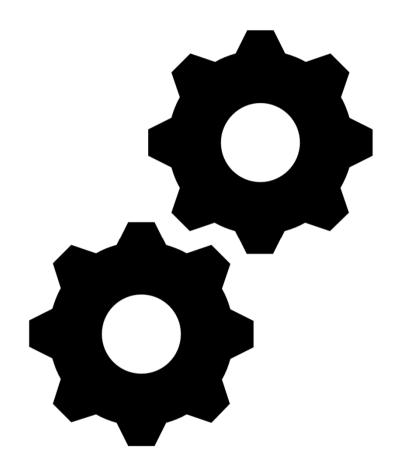
#### Perspectives:

- ✓ Animation d'un réseau de coordination à l'échelle du Département
- ✓ Echange de la pratique
- ✓ Formation avec le CNFPT sur la prise de fonction du coordinateur CTG.



#### QUESTIONS DIVERSES

1/ Articulation avec les Chargés de Conseils et Développement 2/ Les échéances des CTG



## 1/ CHARGÉ DE CONSEIL ET DE DÉVELOPPEMENT: ÉVOLUTION ET ARTICULATION

- Ambassadeur de la politique famille de la Caf sur les territoire
- Chef de projet de la démarche de projet de la Caf avec les collectivités locales, sur un champ large de domaines d'intervention (...)
- Adapte les services aux familles au regard des priorités nationales et locales
- Co-anime et facilite les partenariats en s'appuyant également sur les autres professionnels au sein de la Caf
- Enfin, l'accent mis dans la Cog sur le maintien des structures existantes nécessite le renforcement de son rôle d'identification et de conseil des structures en difficultés.

### 2/ ECHEANCES DES CTG

- Bilan à venir
- Prolongations à prévoir